RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Arrêté du 26 février 2026 chargeant Madame Odile JANKOWIAK-GRATTON des fonctions de Directrice Générale du Crous de Toulouse par intérim

Publié le 26 février 2026, Mis à jour le 26 février 2026

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 12 août 2025, portant nomination de Madame Odile JANKOWIAK-GRATTON dans l'emploi de directrice adjointe du Crous de Toulouse ;

Vu l'arrêté du 4 février 2026 portant nomination de Mme Froment dans l'emploi de directrice générale du Crous de Bordeaux à compter du 01/03/2026 ;

Arrête

Article 1er

Madame Odile JANKOWIAK-GRATTON, directrice adjointe au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse, est chargée d'exercer par intérim les fonctions de directrice générale du Crous de Toulouse, à compter du 1er mars 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 26 février 2026

Pour le ministre Et par délégation,
La sous-directrice de la réglementation, de la gestion prévisionnelle et des emplois fonctionnels
Lisa BOKOBZA

Voir le document